

Saintes Agglo

Un projet aminci et verdi

BASE DE LOISIRS DE LA PALU Le programme change profondément de visage et son coût passe de 2,5 millions d'euros à 900 000 euros. Le volet « nautique » a disparu

Séverine Joubert
s.joubert@sudouest.fr

Le projet de base de loisirs de la Palu, tel que présenté lors des conseils de quartier au printemps 2018, a été singulièrement allégé, à la faveur d'une nouvelle étude d'incidences et d'une nouvelle étude paysagère et architecturale.

1 Les premiers travaux mi-septembre

À la fin du premier semestre 2018, le cabinet Biotope a été missionné par la Ville de Saintes pour établir un nouveau diagnostic (25 000 €). Biotope a ainsi pris le relais de Horwath HTL (34 945 € HT d'études), après que les services de l'État ont suspendu les travaux. Le maire de Saintes, Jean-Philippe Machon, n'hésite pas à parler de « manquements » de la part du premier cabinet. « Sans cela, nous aurions déjà une base de loisirs à la Palu ! »

Le dossier demande encore à être validé par la sous-préfecture mais ce devrait être une formalité. Les premiers aménagements interviendront mi-septembre pour une réalisation complète en 2020. Le marché portant sur les travaux d'aménagements paysagers arrive à échéance demain, vendredi. Un permis d'aménager a été déposé par la Ville de Saintes, le 19 juin 2019.

2 Une surface d'utilisation ramenée à 5 hectares

Prise dans son ensemble, la prairie de la Palu s'étend sur 120 hectares. Les premières études se sont penchées sur une zone de 15 hectares, dont 6 de plan d'eau. Thomas Cousté, nouveau directeur des infrastructures de la Ville, indique que la version numéro deux a été réduite à 5 hectares, sur la partie la plus proche de celle déjà urbanisée, derrière Enedis et le boudodrome.

Le coût total a également fondu puisqu'il passe de 2,5 millions d'euros à 900 000 €. 270 000 € ont été budgétés cette année. Quant aux différents marchés publics passés et finalement suspendus, ils sont selon les élus sans impact, ces dépenses ayant simplement été ajournées.

3 Exit la base nautique et la Maison de l'environnement

La Maison de l'environnement et tous les sentiers sensoriels qui avaient été imaginés font les frais de ce resserrement. Exit également la base nautique, avec les activités de canoë, de kayak, de paddle, de pédalo. Au printemps dernier, le prestataire WeekN Go se tenait prêt et annonçait une ouverture « bientôt ». Ce sera finalement « jamais ».



L'aire de jeux (à g.) et le terrain multisports. BERTRAND MASSÉ PAYSAGISTE CONCEPTEUR/VÉRONIQUE PARENT ARCHITECTE DPLG

La crainte d'« un massacre »

Depuis l'annonce de ses premiers contours fin 2017, le projet de base de loisirs sur le site de la Palu a des détracteurs. Parmi eux, Paul Durand est particulièrement remonté.

« C'est un massacre de cet écran en cœur de ville, dénonce l'ancien directeur de cabinet de Jean Rouger (maire de 2008 à 2014). C'est pitoyable de bétonner cet endroit. Il existe un espace à améliorer sans faire un espace de loisirs pour humains avec des tranchées, une guinguette, des toilettes, etc. D'autant plus qu'on va créer des conflits d'usage entre des attentes très différentes. D'un autre côté, il y a des possibilités de développer des endroits comme le jardin public ou le camping. »

L'opposant va solliciter par courrier les services de l'État, le Département et les associations de défense de l'environnement pour « être bien sûrs des intentions de la mairie ». D'ores et déjà, il donne

« Le projet a été revu pour s'adapter à l'environnement. On a souhaité amplifier la dimension familiale et écologique, soutient le maire Jean-Philippe Machon. L'objectif reste d'avoir des activités pour les familles et de découverte de l'environnement. On réfléchira à le faire ailleurs. Cette base de la Palu fait partie d'un axe environnemental, qui va des Gonds jusqu'à Courbillac, et dont on amorce le travail. »

4 La guinguette, les jeux et des « assises de contemplation »

La guinguette figure toujours dans la deuxième mouture de la base de loisirs de la Palu. « Ouvert de mai à septembre-octobre », présente l'adjoint Dominique Arnaud, l'ensemble sera implanté derrière le parking et très proche de l'accès par l'avenue de Saintonge. Bois et pierre domineront les aménagements. L'aire de jeux - grillagée depuis un an

après la suspension du chantier - va trouver son usage dès la fin de l'année. Un terrain multisport avec engazonnement va voir le jour tout comme deux modules de sports de plein air.

Plus subtile est l'évolution du théâtre de verdure qui est « déstructuré » en « assises de contemplation » (en fait, des murets au long) qui accompagnent les cheminements. Officiellement donc, « il y a toujours un théâtre de verdure mais pas dans sa configuration initiale ».

5 La Flow vélo considéré et un traitement paysager accru

Cette deuxième version de la base de loisirs fait la part belle aux arbres. Des plantations nouvelles vont densifier l'existant en créant de l'ombre autour de l'aire de jeu et de l'aire de pique-nique tout en préservant la vue sur le plan d'eau et la ville. Des haies en contrebas, proches de l'eau, seront

rendez-vous pour organiser une résistance « pacifique et écologique », lundi 15 juillet, à 18 heures, en bas du site de la Palu, le long de l'anse.

« Nous allons voir ce que nous pouvons imaginer, poursuit Paul Durand. On ne parlera pas de M. Machon. On ne politise pas le débat. Nous voulons organiser des ateliers sur le site à la rentrée, pour que les habitants s'approprient le site. » Immanquablement, le dossier sera l'un des sujets des prochaines élections municipales. Interrogé, Paul Durand assure qu'il « ne sera pas candidat à Saintes » car habitant une commune voisine. Paul Durand se dit prêt à aller jusqu'au bout. « Si nous voyons arriver les bulldozers à la rentrée, il y aura peut-être une occupation plus longue. S'il faut faire une ZAD [zone à défendre, sur le modèle de Notre-Dame-Des-Landes, NDLR], nous occuperons le site. » T. S.

éclaircies. Contrairement à il y a deux ans, l'aménagement intègre le passage de la Flow Vélo.

La Palu est « ciblée comme aire d'accueil », abonde Thomas Cousté. Un point d'eau et des arceaux seront mis à disposition des cyclotouristes.

6 Quid du « plan de gestion de la pollution » ?

Le sol est une ancienne décharge. Et c'est bien ce qui inquiète fortement les opposants au projet. Le premier cabinet a évoqué un « plan de gestion de la pollution ». Le cabinet Tereo, qui a pris le relais, a conclu à cette même nécessité (jusqu'ici inexistant). Il a aussi intégré le fait qu'il était préférable de préserver au maximum ce qu'était le terrain. Les déchets sont en effet « protégés par une couche supérieure d'agile, comme encapsulée ». Autrement dit, il vaut mieux ne pas remuer la terre.



LE PIÉTON

Pourrait voir apparaître un ponton d'une vingtaine de mètres pour rejoindre l'île de la Palu. Cet aménagement est en bonne voie dans la mesure où le Département le soutient, annonce Dominique Arnaud. Il faudra attendre la rentrée pour en savoir un peu plus mais avec un peu de chance, cette passerelle pourrait même être doublée d'un bac à chaîne comme à Dompierre sur Charente et Chanières. Et pour la petite histoire, le bac à chaîne figurait dans le premier projet d'aménagement de la Palu.

AGENDA

AU JOURD'HUI

Ciné plein air. Projection du film « Breaking Away » de Peter Yates (1979) en VOSTFR, conseillé à partir de 12 ans. À 21 h 45, jardin de la médiathèque. Entrée libre.

Enkelejd Zonja. Exposition de tableaux, dessins et peintures de l'artiste albanais à l'espace Korçë, ouvert de 15 h 30 à 18 h 30, 14 rue du général-Sarria. Entrée libre.

Maison de la solidarité. Permanence et accueil de Parrainage 17 de 10 h à 12 h, atelier informatique de 10 h à 12 h, cybercafé de 9 h à 17 h 30 au Cafésol, esplanade du 6^e RI. Tél. 05 46 74 56 98.

Aide à la famille. Services de défense des consommateurs et écrivain public proposés par l'Association familiale de Saintonge de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, 18 rue des Oeillettes. Sans rendez-vous. Plus d'infos au 06 45 04 50 87.

Gustave Courbet. Exposition inédite sur l'artiste et son séjour saintongeais au travers de lettres, d'objets et une vingtaine de toiles par Manysé Vilas-Cornelas à 15 h, musée de l'Échevinage ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Entrée, 3 € à partir de 18 ans. Tél. 05 46 93 52 39.

Golf Louis Rouyer-Guillet. Ouverture en juillet de 8 h 30 à 18 h 30. Tél. 05 46 74 27 61.

Promenade au cœur de Saintes.

Parcours pédestre à travers la ville et le temps, de l'Antiquité à nos jours au départ de l'arc de Germanicus à 11 h. 7 € à partir de 12 ans. Bilet au 05 46 74 23 82.

UTILE

Rédaction et publicité. 67 cours National/ 05 16 10 50 80 E-mail: saintes@sudouest.fr Accueil jusqu'au 26 juillet inclus : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 15

Abonnements. Tél. 05 57 29 09 33 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h / serviceclient@sudouest.fr